Premiers Secours en Santé Mentale France
APPRENDRE À AIDER

Bulletin d'appel à cotisation 2024 à l'association PSSM France

COLLEGE N°2 DES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OEUVRANT EXCLUSIVEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE MENTALE AINSI QUE LES ETABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX MEDICAUX SOCIAUX ET DE SANTE SE CONSACRANT PRINCIPALEMENT A LA SANTE MENTALE

Organisme (Personnes morales uniquement) : .....

.....

.....

Mail .....

En qualité de : .....

Le montant de cotisation annuelle 2024 a été fixée à 50 € et pourra évoluer par décision de l'Assemblée générale de PSSM France.

A : Le :

Signature :

Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de : Association PSSM France
IBAN FR76 1382 5002 0008 0137 9484 032 ; BIC CEPAFRPP382 ;
Banque 13825 - Guichet 00200 - Compte 08013794840 - Clé 32 - CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES

Les informations recueillies sont nécessaires dans le cadre de votre adhésion conformément au règlement général de la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, merci d'adresser un message à gestion@pssmfrance.fr.